

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 novembre 2015

PLFR POUR 2015 - (N° 3217)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 589

présenté par
Mme Rabault

ARTICLE 37

À l'alinéa 40, substituer au mot :

« avec »

les mots :

« bénéficiant de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.